



Le mot du maire

Soleil et repos s'annoncent certainement pour bon nombre d'entre vous. Mais avant de profiter pleinement de ces vacances, revenons sur les faits marquants de ces 6 derniers mois.

La rénovation de notre éclairage public, initié voici quelques mois, arrive à bon terme. Les précédents lampadaires ont fait place à de nouveaux réverbères plus économiques et dégageant une luminosité bien plus douce et uniforme.

Concernant les travaux de sectorisation du réseau d'eau, nous bénéficions de subventions appréciables du Conseil Départemental des Vosges (à hauteur de 22%) et de l'agence de l'eau « Rhône Méditerranée Corse » (à hauteur de 58%).

Le désherbage communal se voit dorénavant encadré par une nouvelle législation. Suivant cette réglementation plus saine et écologique, Trémonzey a d'ores et déjà banni les désherbants nocifs pour notre environnement comme pour nous-mêmes. Deux exceptions restent toutefois tolérées par la loi : les cimetières et les terrains sportifs.

D'autres initiatives et évènements ont bien évidemment jalonnés et égayés ce premier semestre 2017. Je vous laisse le plaisir de les découvrir au fil des pages suivantes...

Je vous souhaite à toutes et tous de profiter joyeusement de ces congés d'été.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Parmi les différents investissements réalisés par le SIVOS, deux projets pédagogiques innovants furent inaugurés le vendredi 23 juin lors de la journée de regroupement du réseau des écoles.

Le premier, un **Jardin Pédagogique**, subventionné dans le cadre des TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), est installé sur le site de l'école élémentaire. Les enfants ont ainsi à leur disposition une serre, des bacs de jardinage, un composteur et un récupérateur d'eau.



Le second, un **Apiscope** a pris place dans la BCD. Les élèves peuvent suivre la vie de la ruche et de ses abeilles qui, grâce à un tuyau en plexiglas traversant un mur, peuvent gagner l'extérieur.

Rentrée scolaire 2017/2018

En supplément des classes actuelles, un dispositif dédié à la scolarisation des enfants à partir de 2 ans, ouvrira ses portes en septembre 2017 au sein de l'école « Henri Martin » de La Vôge-les-Bains. 14 dispositifs de ce type existent dans le département.

Ce projet, concernant des « tout-petits », requiert une organisation particulière et une collaboration entre tous les acteurs de la vie scolaire et du bien-être de l'enfant.

Bibliothèque



Jeux de société :

Les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à venir partager un moment de convivialité autour des jeux de société (cartes, dés, monopoly, pyramide), seul ou en famille

- **Mercredi 19 et 26 juillet 2017 de 14h00 à 17h00** à la salle de convivialité

Les rencontres avec...la nuit :

Cette année la Médiathèque Départementale nous propose d'aller à la rencontre de la Nuit avec ses bruits, ses animaux, son mystère, son silence.

Pour découvrir la nuit, diverses animations sont programmées :

- **Samedi 7 octobre 2017 à 20h30**

Une balade nocturne (tout public) avec la collaboration de Philippe Deprez et Frédéric Douadi.

- **Mercredi 25 Octobre 2017 de 14h à 16h30**

Un atelier pour les enfants animé par les bénévoles de la bibliothèque

- **Vendredi 10 novembre 2017 à 20h00**

Une projection sonore dirigée par Marc Namblard .

QUI est Marc Namblard ? Audio naturaliste qui éveille ou renforce le désir de mieux connaître et protéger la nature, par le biais d'une écoute attentive de notre environnement, avec la prise de son local de la biodiversité et d'arrangements sonores.

Permanences

Nous vous rappelons que votre bibliothèque vous propose gratuitement des prêts de livres, CD, DVD et jeux pour toute la famille disponible aux horaires d'ouverture ci-dessous :

Jeudi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Décisions budgétaires du conseil municipal

Budget Commune

- Voierie : achat d'une lame à neige.
- Cimetière : création d'un ossuaire.
- Eglise : remplacement du cadran sur le clocher de l'église.
- Mairie : remplacement de la chaudière et du photocopieur.
- Bibliothèque : achat livres, jeux.
- Aménagement aire de jeux
- Eclairage public : après le remplacement des lampes, la pose des 3 horloges astronomiques est prévue cet été.
- Accessibilité des bâtiments : après la réalisation de la rampe d'accès extérieur de l'église et de la mise aux normes des sanitaires de la mairie et de la salle polyvalente, les travaux se poursuivront par l'aménagement des escaliers et la signalétique (place de stationnement PMR).
- Entretien des bâtiments et logements communaux (démoussage, remplacement fenêtre de toit, chaudière...).



Budget Forêt

- Travaux de cloisonnement sylvicole par ONF dans parcelles 6, 7, 8 et 40
- Travaux dégagement manuel par les employés communaux dans les parcelles 7 et 40.
- Formation professionnelle (sécurité, entretien du matériel...) pour le personnel communal.

Budget Eau et assainissement

- Diagnostic réseau d'eau potable : ce 1^{er} semestre, les travaux de sectorisation ont été effectués. Au 2^{ème} semestre, mise en place de capteurs de pressions pour le relevé de différentes mesures.

Nettoyage de printemps

En ce samedi 6 mai, jeunes et moins jeunes, de bonne volonté, vêtu de gilets fluo, protégés de gants et armés de sacs poubelles, ont procédé à un nettoyage de printemps emplit de convivialité et de rire. Divisés en 3 groupes, nos élites de la propreté ont traqué jusque dans le moindre recoin papiers, plastiques, verre, et autres détritrus. Un grand bravo et merci à tous les participants à cette journée citoyenne.



A retenir

FERMETURE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE :

Du 07 août au 20 août 2017

(En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints)

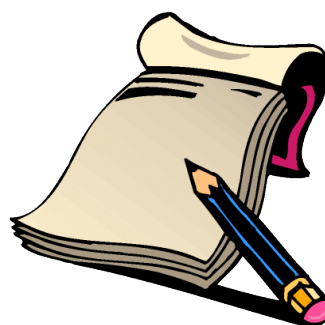
RELEVES COMPTEUR D'EAU :

Du 31 juillet au 18 août 2017

(En cas d'absence prendre RDV, le compteur doit être visible au moins une fois par an par le fontainier)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Jusqu'au 31 décembre 2017



Association Sportive de Trémonzey

L'association sportive Tennis de Table est constituée de bénévoles et de 9 licenciés de tout âge. La situation financière de l'association est saine et pérenne.

Plan sportif :

- 1 équipe est engagée en championnat départemental 1
- Participation à des compétitions individuelles : critérium régional, challenges jeunes, top détection, finale par classement départementale et régionale et tournoi. Les divers participants ont obtenu des résultats encourageants.



Entraînement :

- Mardi de 18 à 19h pour les débutants, 19 à 20h pour les licenciés confirmés.

Manifestations :

- Fête patronale et repas dansant le 29 et 30 avril 2017
- Comme chaque année, nous organiserons le vide grenier le 15 août.

Inscription : Coralie Pelletier, 10 route des Sauniers Trémonzey 06 82 50 98 43

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Pass communautaire

Il est remis à tous les habitants des communes de la communauté d'Agglomération d'Epinal. Il est individuel soit 1 Pass par membre de la même famille qui en fait la demande. L'inscription et le retrait de la carte s'effectue à la mairie de votre commune, cette carte est gratuite.

Elle vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des activités sportifs et culturels sur la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la ville d'Epinal.

A savoir sur notre secteur, la base de loisirs de la Chapelle-aux-Bois, par exemple.

Habiter Mieux et Rénover Mieux

Ces deux programmes s'adressent aux propriétaires occupants. Ils permettent d'obtenir des subventions (selon conditions de ressources et gain énergétique) et/ou d'être guidé pour la réalisation de travaux de rénovation (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, etc.) en vue de faire des économies d'énergie.

Quel que soit votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement administratif et technique GRATUIT !

Etes-vous éligible au programme Habiter Mieux ou à Rénover Mieux ?

Dernier revenu fiscal de référence du ménage

Nombre de personnes composant le ménage	1	2	3	4	5	6
HABITER MIEUX	0 € à 18 409 €	0 € à 26 923 €	0 € à 32 377 €	0 € à 37 826 €	0 € à 43 297 €	0 € à 48 751 €
RENOVER MIEUX	18 410 € à 32 000 €	26 924 € à 47 000 €	32 378 € à 56 000 €	37 827 € à 66 000 €	43 298 € à 66 000 €	48 752 € à 66 000 €

Contactez l'ALEC à Golbey : 03 29 81 13 40 dialecte@alec-epinal.com

Eclairage public

Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?



➤ Réaliser des économies budgétaires

Une économie sur la facture d'électricité, jusqu'à 50% peut être réalisée en éteignant 5 à 7 h par nuit.

➤ Limiter la consommation d'énergie

- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques
- Pour préserver les ressources naturelles

Moderniser les installations et paramétrer une extinction nocturne peut générer un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie.

➤ Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

➤ Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Bon à savoir :

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence : 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour (d'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP)). 86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit.

La maladie de Lyme



La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique.

Les tiques sont des parasites de très petite taille, mais visibles à l'œil nu, qui s'accrochent sur la peau. Le risque de piqûres de tiques est particulièrement important du printemps jusqu'au début de l'automne. Les tiques vivent dans les forêts, prairies, buissons, talus et dans les espaces verts des villes (parcs et jardins).

Toutes les tiques ne sont cependant pas infectées par la bactérie.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

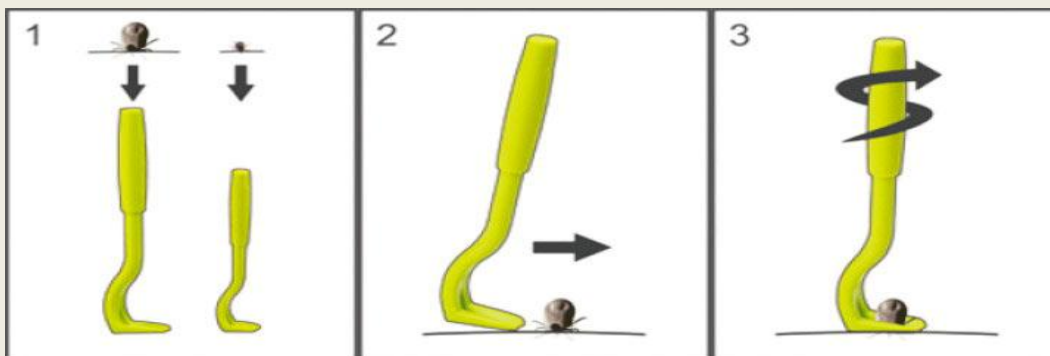
Quels sont les signes ?

La maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqure (consulter un médecin).

Les symptômes tel que fatigue, syndrome grippal avec ou sans fièvre, migraines, peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqure.

Il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible.

En cas de piqûre, utiliser un tire tique



Comment éviter une piqûre ?

- Eviter d'avoir des zones de peau découvertes (porter des manches longues et des pantalons)
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.
- Emprunter si possible les sentiers et marcher au milieu des chemins.
- Eviter les contacts avec les herbes, les broussailles et les branches basses.

(Documentation disponible en mairie)

Nouveaux habitants :

Mme BRUGNACCHI Margaret
Mr FANKHAUSER Nicolas et Mme PIERRE Gladys
Mme GUIBRETEAU Nelly
Mr et Mme GUIJARRO Gilles et Danièle

Horaires ouverture mairie

Lundi - mercredi - vendredi : de 9h à 11h



03-29-36-34-42



mairie.tremonzey@akeonet.com

Permanence du maire :

Mme DAGUEY Nicole

Lundi et vendredi : de 9h à 11h

Et sur rendez- vous

1^{er} adjoint :

Mr VALENTIN Pascal

(Conseiller communautaire, responsable cimetière)

Sur rendez- vous (tél : 03 54 04 00 90)

2^{ème} adjoint :

Mr GEHIN Patrick

(Responsable salle polyvalente)

Sur rendez- vous (tél : 03 29 30 43 70)

Etat civil

Décès :

Mme CAPRARO Nicole

Mme ROUSSEL Eliane

Naissances :

GRANDCLAUDON Leïna

Site internet :

Tremonzey.jimdo.com

Retrouvez-nous également sur
notre page Facebook

Agenda

- Vide grenier : 15 août
- Les rencontres avec la nuit :
 - Balade nocturne : samedi 7 octobre à 20h30
 - Atelier enfants : mercredi 25 octobre à 14h
 - Projection : vendredi 10 novembre à 20h
- Commémoration du 11 novembre 1918

au prochain numéro ...